version du 18/05/2024

Fabricant poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores (H/F)

Protéger les habitations des regards indiscrets des passants, mais aussi du froid, du bruit, de la lumière et des visiteurs importuns est devenue une des priorités de la société actuelle.

Si tu souhaites jouer un rôle actif dans la mise en place de cette protection, le métier de fabricant poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores s'offre à toi.

En tant que fabricant poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores, tu procèderas à leur fabrication dans ton atelier. Tu concevras ainsi des protections contre le soleil, des installations d'obscurcissement, de même que des cloisons de séparation roulantes.Pour ce faire, tu utiliseras des matières synthétiques, du bois, des textiles et des métaux.Tes produits seront le plus souvent pourvus de commandes électriques. Des machines spéciales seront à ta disposition lors de la production des éléments de volets dans ton atelier, ce avant que tu ne les assembles et en assures la pose sur les chantiers.

Si tu choisis d'exercer cette activité, l'installation jouera pour toi un rôle très important puisqu'elle devra en effet correspondre exactement aux souhaits du client. Un contact aisé et soigné avec lui sera donc un aspect très important de ton travail.

La fabrication de toits de protection contre le soleil requerra en outre de ta part des connaissances et des aptitudes de base dans le travail des métaux. Aussi, il sera indispensable que tu disposes de connaissances en matière d'isolation thermique et de protection contre le son ainsi que dans le domaine de la mécanique et de l'électrique.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Fabricant poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores (H/F)

- Concevoir, fabriquer, poser, monter et réparer des volets, des jalousies, des marquises et des stores de tous genres ainsi que des caisses à volets et à rideaux
- Monter des éléments préfabriqués en bois et en matière synthétique pour l'aménagement intérieur d'immeubles
- Concevoir des cloisons de séparation roulantes

QUALITÉS ET PROFIL

- Être habile de tes mains
- Avoir le contact aisé
- Ne pas être sujet au vertige
- Avoir des connaissances dans le domaine de la technique, de la mécanique et de l'électrique
- Disposer d'une bonne constitution corporelle

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

FORMATION TRF

La formation menant à un diplôme correspondant au DAP dans ce métier est actuellement organisée en apprentissage transfrontalier.

Les conditions d'accès minimales à la formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP dans ce métier dépendent des conditions d'accès définies par les différents établissements scolaires.

La formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Fabricant poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores (H/F)

- se déroule donc d'une part dans une entreprise au Luxembourg (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique à l'étranger (formation en milieu scolaire).

La reconnaissance du diplôme peut être demandée auprès du service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Fabricant poseur de volets, de jalousies, de marquises et de stores (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 944.43)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 944.43)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	787.18 €
2ème année:	1049.64 €
3ème année:	1312 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu